

Réf: Dossier N° 071014

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE L'EXPERT DU BATIMENT ET DE L'AGRICULTURE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY GFCI PRES
DU CASH-CDCI, Lot 306, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE L'EXPERT DU BATIMENT
ET DE L'AGRICULTURE »

Objet : -CONSTRUCTION
-BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
-LOTISSEMENT
-AMENAGEMENT FONCIER
-ACQUISITION ET VENTE DE TERRAINS NUS OU BATIS
-LOCATION ET GERANCE DE PROPRIETE IMMOBILIERE
-AGRICULTURE
-DISTRIBUTION AGROALIMENTAIRE
-IMPORT-EXPORT
-FOURNITURE DE BUREAU
-LOCALISATION ET VENTE D'ENGINS, DE MACHINES
ET DE VEHICULES
-SECURITE
-GARDIENNAGE
-PRESTATION DE SERVICES.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY GFCI PRES
DU CASH-CDCI, Lot 306, Ilot 08

Dirigeant(s) : M KADJO SYLVESTRE TANON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01446 du 22/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11712/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

